



Mot du Maire

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

Je souhaitais vous transmettre quelques informations générales sur le suivi de nos actualités et de nos dossiers en cours, en complément de celles transmises sur notre site, sur notre adresse infos villard d'héry, page Facebook et application Panneau Pocket.

En premier point, je commencerai par vous apporter quelques précisions sur les mesures que nous avons dû prendre, compte-tenu des effractions et incivilités que nous avons subies à l'Espace MARILLET.

En effet, nous avons supporté une robuste tentative d'intrusion au bâtiment technique au MARILLET, notamment l'effraction de la porte de placard extérieure des équipements photovoltaïques, et une tentative d'ouverture (au pied de biche) de la porte de l'atelier.

Dans le cadre de la préservation de nos équipements techniques et notamment ceux photovoltaïques, sur les conseils de la cellule sûreté du groupement de gendarmerie de Chambéry et en concertation avec notre assureur, nous devons mettre en place un dispositif d'alarme adapté au besoin.

Dans la complémentarité de cet équipement, du fait qu'à plusieurs reprises notamment le week-end, des personnes se sont produites en spectacle sur le site ! en rodéos voitures et motos, générant des risques pour la sécurité des personnes sur cette zone publique et troublant fortement la tranquillité du quartier, toujours sur les conseils de la cellule de sûreté de la gendarmerie, et afin d'éviter que ces troubles ne perdurent et/ou ne recommencent, nous allons compléter le dispositif de l'alarme par des caméras de vidéosurveillance. Celles-ci pourront nous permettre d'identifier les malveillants et d'entreprendre les démarches administratives concernant ces délits.

Une signalétique et information sera mise en place à l'entrée du site, afin de rappeler le « rappel à la Loi ».

Bien évidemment, les enregistrements de ces caméras seront exploités uniquement en cas de dégradations ou de désordres, en aucun autre cas. Je tenais à vous apporter cette précision.

En second point, je souhaitais vous informer de ma signature prochaine d'un arrêté qui va réglementer la circulation des véhicules à moteur, sur nos chemins de Montraiillant, notamment ceux qui sont en partage avec nos communes limitrophes.

Suite à plusieurs réunions de concertation entre les représentants des 11 communes implantées sur le massif de Montraiillant, constatant tous des dégradations sur nos

chemins forestiers ou sur certains espaces protégés sur ce massif, toutes faites par des véhicules type quads ou motos ou véhicules 4X4, il était nécessaire et indispensable de bénéficier d'un outil de réglementation commun à toutes les communes, afin de pouvoir avoir une cohérence de traitement de ces dysfonctionnements sur l'ensemble du massif de Montraillant.

Cette réglementation permettra aussi nous l'espérons, d'éviter, et au minimum de faire baisser les troubles engendrés par les passages de ces véhicules dans nos villages.

En troisième point, dans la continuité des différentes informations transmises sur PanneauPocket ou sur notre site ou sur notre page Facebook ou sur notre adresse infos villard d'héry ou par bulletins distribués (pour ceux qui ne sont pas en information numérique), je voulais tout simplement vous informer du suivi de nos mesures communales dans cette période de pandémie de la Covid 19.

A savoir,

- *En termes d'information, les membres du CCAS et ceux de la municipalité et moi-même, sommes tous mobilisés pour vous apporter les informations que nous communique l'Etat via Monsieur le Préfet, concernant la vaccination, etc ...*
- *En termes de veille, les membres du CCAS, la cellule de proximité auprès de nos personnes vulnérables de notre commune, se rapprochent ou contactent régulièrement ces dernières afin d'être à leur écoute et prendre en compte leurs contraintes ou leur bon état de santé.*
- *En termes d'actions, comme dernièrement en vous proposant de vous distribuer des masques chirurgicaux, afin de vous dépanner et de vous aider à mieux appréhender la contrainte financière de ceux-ci.*

Nous restons à votre écoute et à l'écoute de toute idée qui nous permettrait de mieux vous accompagner pendant cette période que nous espérons tous la plus courte afin de pouvoir retrouver une « vie normale ».

En quatrième point, vous indiquer que nous avons voulu répondre au plan de relance de la Région et de l'Etat, pour profiter des subventions complémentaires, notamment de la Région. Nous avons donc ainsi lancé en urgence les études en vue des travaux de rénovation énergétique de la couverture de la mairie, et par la même de la mise en place de panneaux photovoltaïques avec une production qui nous permettra une autoconsommation et une revente du surplus.

Grâce à ces actions, celles-ci nous permettront d'une part, de faire diminuer notre facture d'énergie et d'autre part, d'apporter notre contribution dans cette transition énergétique. Ces travaux vont débuter mi-juin pour normalement se finir mi-juillet.

En dernier point, je désirais vous transmettre le suivi de nos actions suite à notre consultation pour l'étude de nouveaux services ou d'aménagements et/ou d'équipements sur notre commune, avec notamment en perspective le projet Centre Bourg au Chef-lieu.

A ce jour, nous avons mobilisé le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour nous assister dans la faisabilité du programme, de son financement

et de sa planification. L'étude de vos retours a été faite, nous avons pu identifier et retenir les actions que nous souhaitons étudier et si possible réaliser.

Sur les actions retenues, nous avons relevé qu'un certain nombre d'entre elles pouvaient être gérées de façon concomitante, car certains moyens en termes de foncier ou de biens immobiliers pouvaient être mutualisés, elles seront donc étudiées avec le CAUE lors de nos prochaines réunions de travail, dans les scénarios de programme de manière groupées.

Nous avançons actuellement sur une action, qui à elle seule répondra à bons nombres de vos souhaits, principalement de mise en relation, pour soi répondre à un service, soi pour en faire la demande. Nous avons donc décidé de faire appel à un prestataire afin de concevoir une plateforme numérique dédiée spécifiquement pour nous, afin de pouvoir vous apporter au plus tôt ces mises en relation et des services associés.

Nous reviendrons vers vous, quand nous aurons plus avancé dans les scénarios de programme, afin de les partager avec vous. Ensuite, si certaines actions sont retenues et finançables, vous l'aurez compris, celles-ci seront les orientations centrales de nos principales actions communales de notre mandat. Bien évidemment, nous continuerons à vous tenir au courant de l'avancement de ces différentes études et projets.

Merci et au plaisir de nous retrouver en présentiel.

Eric SANDRAZ Maire

Informations communales

Les Elections Départementales et régionales



Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, éliront les conseillers départementaux et les conseillers régionaux lors des élections qui auront lieu le 20 juin 2021 pour le 1^{er} tour et le 27 juin 2021 pour le second tour.

Les conseillers départementaux et régionaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Le bureau de vote se tiendra à la Mairie de Villard d'Héry et sera ouvert de 8h à 18h.

Toutes les mesures sanitaires seront prises (gel, fléchage au sol), néanmoins nous vous remercions de venir avec votre stylo personnel et votre masque.

Et toujours la lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable **menace pour la biodiversité et la santé des abeilles**. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne, de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : <https://www.frelonsasiatiques.fr/>



2021 : Des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (2900 en 2020 contre 786 en 2019), sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2021.

Avis de recherche sur l'Effraie des Clochers

L'effraie des clochers est une chouette qui fréquente des paysages agricoles, se nourrit de petits mammifères (musaraignes, mulots, campagnols.), oiseaux, parfois amphibiens et gros insectes. Autrefois largement répandue, elle a fortement régressé. Le statut actuel de cette espèce en Savoie, son abondance, sont très mal connus.

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) s'emploie à rechercher l'espèce sur le territoire « Cœur de Savoie », d'une part en tentant de la contacter à l'occasion de ses déplacements nocturnes mais également par la visite des sites de nidification potentiels (clochers, granges, bâtiments, combles) où l'oiseau passe ses journées, élève ses jeunes et laisse de nombreux indices de présence (pelotes de réjections, plumes).



Pour cette dernière démarche, la collaboration des communes et des habitants est primordiale, soit pour autoriser à la LPO, l'accès aux bâtiments susceptibles d'accueillir l'Effraie, soit pour leur signaler les sites qu'ils pourraient connaître. Si vous croisez donc cette jolie dame blanche, merci de bien vouloir signaler à la LPO toute observation de l'espèce ou indices de sa présence, même anciens à l'adresse : <http://savoie.lpo.fr>

La fibre optique : les étapes clés de son déploiement



Savoie connectée (société dédiée au projet) poursuit le déploiement du très haut débit sur le réseau départemental de Savoie, une armoire de rue (sous-répartiteur optique) vient d'être installée sur la commune de Valgelon-La Rochette.

D'ici à la fin de l'année 2024, soit avec 6 mois d'avance sur l'objectif présidentiel de généralisation de la fibre en 2025, ce sont 243 communes et 255 000 logements qui

seront équipés en Savoie.

Travaux prévus sur Villard d'Héry entre le 3^{ème} trimestre 2021 et le 2^{ème} trimestre 2022.

Plus de renseignements sur l'adresse : <https://www.covage.com/fibre-savoie-connectee/>

Journée commémorative du drame du Moulin des Rivaux le 27 juin 1944

Si les conditions sanitaires permettent les rassemblements de plus de 10 personnes, une Commémoration en mémoire des déportés du Val Coisin et tout particulièrement de la Famille HYVRARD, se déroulera le Lundi 28 juin à 18h30 au moulin des Rivaux.

L'association « Mémorial et Avenir de Cœur de Savoie » vous invite à la rejoindre pour une cérémonie rappelant dans un moment de recueillement la mémoire de toutes les femmes et de tous les hommes ayant souffert de ces camps de Concentration.

Pour ne pas oublier le prix de la liberté.

Un petit mot pour les cabanes à livres

Petits et grands lecteurs ont trouvé le chemin des cabanes à livres. Grand merci à tous les contributeurs pour la variété d'ouvrages à disposition. L'espace de stockage n'étant pas immense, merci de ne partager que des livres en bon état et des lectures susceptibles de plaire au plus grand nombre. Lorsque des livres ne trouvent pas preneur, ils sont ensuite conduits à la Recyclerie.



Comité d'Animation



Pain au four organisé par le Comité d'Animation le **Dimanche 6 juin à partir de 10h.**
Vente de pain cuit au feu de bois et vente de diots.
Rendez-vous donc autour d'un petit verre, près du four communal.
Venez nombreux

Concert brésilien à Villard d'héry

Le Comité d'Animation, les Sons du Lac et le K'fée Cochette se sont associés pour vous offrir une petite mise en jambes et en musique, histoire de préparer l'arrivée de l'été.

Samedi 19 juin 2021, Concert avec le groupe CAJUEIRO
« Música do Brasil »

Réservation auprès du site des sons du Lac :
<http://www.lessonsdulac.fr/>



K'fée Cochette



Comme convenu le K'fée Cochette a réouvert ses portes le 21 mai. Les membres du bureau qui assuraient le service à table et les adhérents venus en grand nombre à ce rendez-vous, ont été très contents de se retrouver après ces longs mois de fermeture.

Permanences Mairie

Secrétariat : Lundi 16h00 à 18h30
Jeudi : 10h30 à 11h30 et 17h30 à 18h30

Elus : Lundi : Maire 17h30 à 19h
Jeudi : Adjoint 17h30 à 19h00

Retrouvez-nous sur internet : <http://www.commune-villard-d-hery.com>
<https://www.facebook.com/cofacem/villarddhery?fref=ts>